



Interdire ou prévenir?

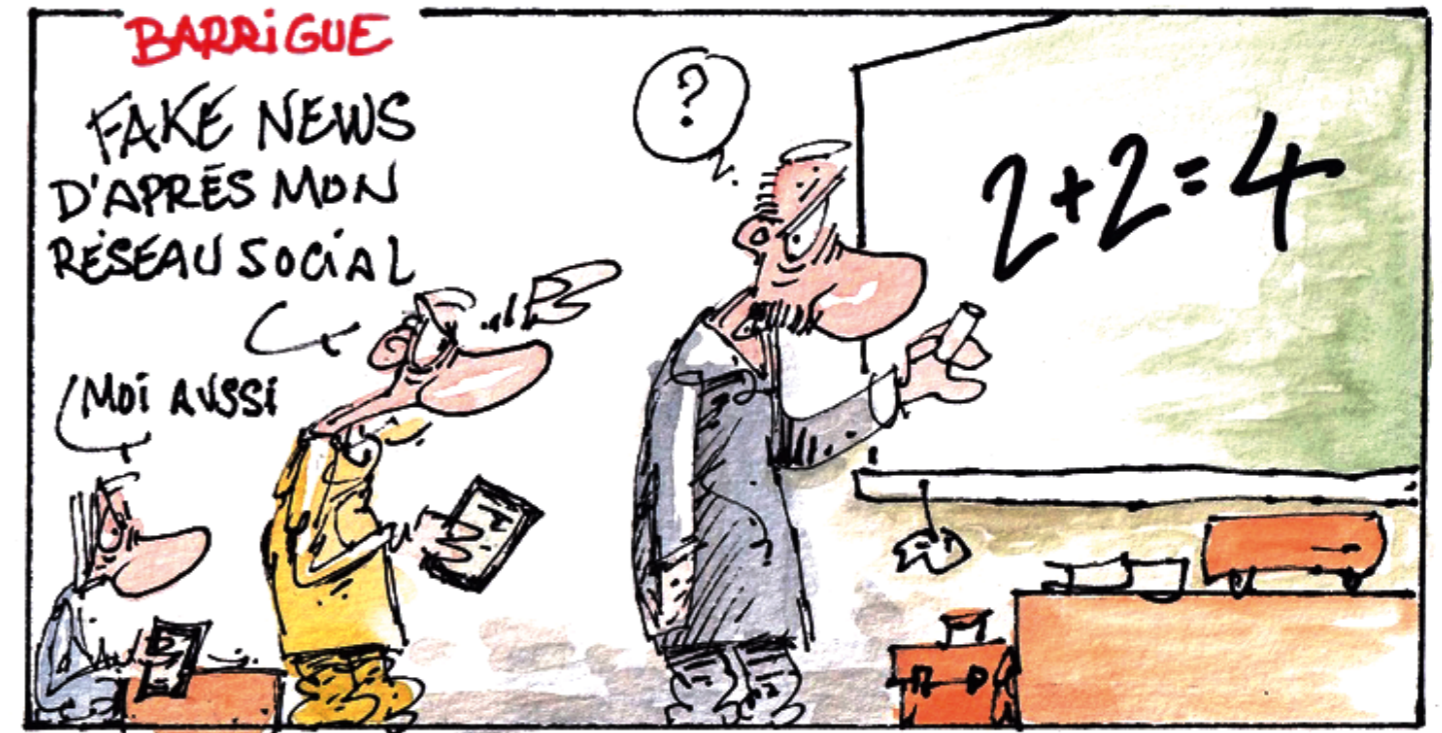
Suite à des postulats et interventions politiques, le Conseil fédéral s'est dit prêt à étudier une interdiction des réseaux sociaux et du smartphone en classe. Des interdictions pour les moins de 16 ans pour certains réseaux sociaux comme *Tiktok* ou *Instagram* pourraient même voir le jour.

Depuis plusieurs années, les écoles ainsi que les autorités scolaires sont confrontées à des problématiques liées à l'utilisation des réseaux sociaux ou des téléphones portables. Les dérapages qui se produisent en dehors de l'école ont souvent des répercussions dans les préaux des établissements scolaires. Ce n'est pas sans raison que la plupart des autorités cantonales ont édicté des prescriptions et que les écoles proposent des réglementations claires en ce qui concerne l'utilisation et la présence des téléphones portables. Dans la classe, l'école ou même dans le périmètre scolaire, les téléphones portables sont régulièrement proscrits. Lorsqu'une utilisation est proposée en classe, il s'agit d'activités encadrées et organisées par l'enseignant·e sur une durée généralement courte. De nombreuses campagnes de prévention sont mises en place afin de rendre attentif·ves les jeunes aux contenus fallacieux, ainsi qu'aux dangers d'une sur- et mauvaise utilisation de certains réseaux sociaux. Les plans d'études eux-mêmes contiennent des axes en vue de former la jeunesse à développer des compétences de compréhension et de discernement face à ces outils.

Les dérapages qui se produisent en dehors de l'école ont souvent des répercussions dans les préaux des établissements scolaires.

Dès lors, on peut s'interroger sur la pertinence de vouloir interdire totalement un outil déjà banalisé dans son utilisation. L'utilisation massive ne se fait pas dans les écoles où le bon sens quant à la présence ou l'utilisation des téléphones portables est de mise. La gestion de l'interdiction et la veille dans le cadre privé seraient sans doute plus complexes. Personne ne remet en question la nécessité de réglementer l'utilisation des téléphones portables ainsi que l'accès à certaines applications et réseaux sociaux. Cependant comme le précisait très bien le professeur Daniele Zullino lors d'une interview sur la RTS: «Vous interdisez, vous augmentez l'intérêt, vous réglemez, vous réduisez l'intérêt» À méditer!

David Rey, président du SER



Dix ans de Campus Démocratie

Il y a dix ans, le 21 mars 2015, le Campus Démocratie a été officiellement lancé à Berne afin de renforcer l'éducation à la citoyenneté et la participation politique en Suisse, notamment avec le soutien de Simonetta Sommaruga. Le 21 mars 2025, Campus démocratie a ouvert ses portes de pour fêter cet anniversaire avec les participant·es autour de discussions sur la démocratie. Le programme de cette journée s'est voulu inspirant, avec des invité·es passionnant·es et un regard commun sur le passé et l'avenir. Le SER soutenant les initiatives visant à promouvoir la démocratie et l'exercice de cette dernière, a participé à ce moment par la présence de son président.

(dr)

Oups!

Les bienfaits de l'école à ciel ouvert

Deux coquilles se sont glissées dans le numéro de l'Educateur de janvier. Il y a une confusion au sujet de la couverture du nouvel ouvrage de *Les bienfaits de l'école à ciel ouvert*. Ci-contre, vous trouverez la bonne couverture de ce nouvel ouvrage inspirant et ouvert à l'innovation. Nos excuses également pour avoir égratigné le nom du directeur. Il s'agit de Rolf Jucker et non Juncker. Mille excuses pour cette coquille.

(dr)



Chiffre du mois: 1 million

Soit le nombre approximatif d'adultes en Suisse éprouvant des difficultés en mathématiques. Près d'un adulte sur cinq peut «tout au plus appliquer des concepts mathématiques simples tels que les additions et les soustractions avec des nombres entiers ou des fractions et des pourcentages courants», constate un rapport de la Confédération publié en décembre dernier (www.bfs.admin.ch)!

Comité pour l'égalité

Les 18 et 19 février dernier, le président du SER a participé à la rencontre du Comité permanent pour l'égalité du CSEE (Comité syndical européen de l'éducation) à Bruxelles. Il est important pour la Suisse et nos faitières de démontrer en ces périodes compliquées au niveau géopolitique que la Suisse reste un partenaire important et concerné dans le domaine de l'égalité. Lors de ces deux journées, nous avons tout d'abord vu la réélection de la présidente du comité, Rosella Benedetti de UIL-SCUOLA, Italie, et de sa vice-présidente, Alexandra Cornea du FSLI, Roumanie. Par la suite, différentes présentations et discussions ont mis en évidence la nécessité de préserver les acquis, mais aussi d'amplifier les démarches visant l'égalité des droits dans le domaine de l'éducation notamment. La montée des discours de l'extrême droite en Europe et en Amérique, remettant en cause certains acquis obtenus de haute lutte, nécessite un engagement important des syndicats qui mettent en avant les principes mêmes d'égalité et de respect de l'autre.

(dr)



© Gianni Chiarini/Retell